

ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE DES PERSONNES RETRAITÉES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Droit des Aînés****LA POPULATION AURA LE DERNIER MOT !**

Neuchâtel, le 19 février 2026: Mardi 17 février dernier, une courte majorité du Grand Conseil neuchâtelois a accepté, en seconde lecture, par 58 voix contre 38 et 4 abstentions, d'introduire dans la Constitution une disposition en faveur d'une meilleure reconnaissance des Aînés. Le peuple tranchera. L'AVIVO, en étroite collaboration avec la Fédération neuchâteloise des retraités (FNR) et l'association 'Etre grands-parents aujourd'hui', se réjouit de cette décision en faveur de la cohésion sociale et sociétale de notre canton.

Reconnaissance, respect et considération d'une part, autonomie, participation et qualité de vie de l'autre, telles ont été les lignes-forces de l'argumentaire des associations qui ont choisi de soutenir ce projet de décret élaboré en commission, à l'initiative des groupes POP, Verts et Socialistes.

Après un premier débat, le 20 janvier 2026, au terme duquel 56 députés avaient accepté le projet, une courte majorité de la députation neuchâteloise a donc confirmé ce vote, malgré les oppositions de l'UDC, de plusieurs députés des groupes PLR, du Centre et des Verts Libéraux. Ainsi, la population neuchâteloise aura l'opportunité de se prononcer sur cette proposition d'adjonction également contestée par le Conseil d'Etat.

« Placardisation » ?

« Non, une constitution n'est pas un programme politique ! » ... Cette phrase a fréquemment servi de prétexte aux opposants pour refuser cette proposition. A tort et à raison ! Effectivement, la constitution est bien davantage qu'un programme politique, c'est un texte fondateur des valeurs d'une société démocratique. Une vision philosophique d'une société solidaire... Dès lors, cette proposition d'adjonction en faveur des personnes âgées prend tout son sens. De surcroît, le nombre d'opposants témoigne de l'important besoin d'une conception plus large de notre tissu sociétal.

A l'issue de ce vote, Claude-Alain Kleiner, président de l'AVIVO du canton de Neuchâtel a tenu à souligner : *« Ainsi, entre le paternalisme dans lequel nos autorités souhaitent enfermer nos Aînés et la « placardisation » visée par les tenants d'une vision utilitariste et économique des citoyens, autonomie et participation active sont les maîtres-mots d'une société prônant la liberté et la responsabilité de ses citoyens. »*

Le peuple neuchâtelois aura le dernier mot.

Crédit Photo : Julien Humbert-Droz